

MANUEL

POUR LE PROGRAMME DE QUALIFICATION SECTORIELLE « REFUGEES GO SOLAR+ » 2021

Groupe-cible (participants)

Le programme *Refugees go Solar+* s'adresse **aux réfugiés et aux personnes admises provisoirement**. Nous sommes à la recherche de **participants fiables et orientés sur la pratique** visant une **qualification sur le marché primaire du travail**. Ici, les **soft-skills**¹ des parties intéressées sont plus importantes que les compétences linguistique ou scolaires pour une qualification dans les secteurs de la réalisation, la fabrication et la distribution de modules solaires.

La condition de base pour une admission définitive au programme est la motivation des participants à vouloir répondre aux exigences de performance de l'entreprise solaire. Outre l'apprentissage sur le lieu de travail, cela inclut également la volonté de se perfectionner en cours d'emploi en fonction de ses possibilités personnelles. Cette motivation à un apprentissage dual (entreprise, école) est une condition importante à l'élaboration d'une perspective à long terme sur le marché primaire du travail en Suisse. Une représentation graphique des objectifs et des exigences des différentes étapes du programme ainsi que des perspectives professionnelles possibles se trouve en annexe de ce document.

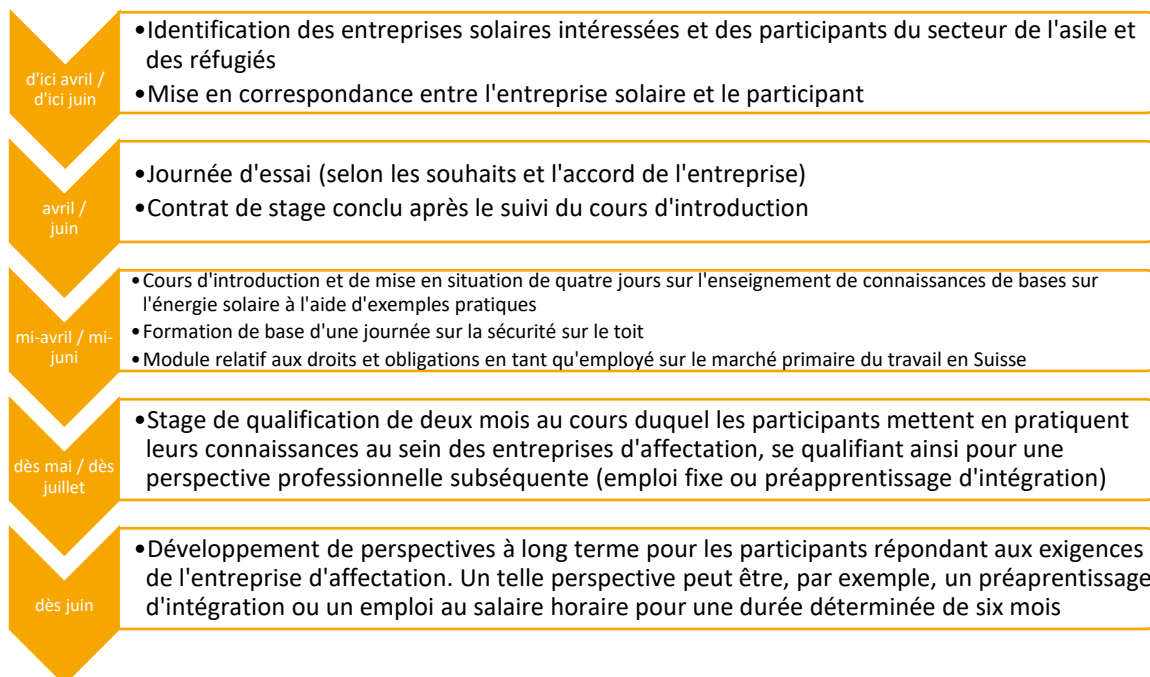
Assignation et coûts du programme

Dès 2021, la participation au programme est liée à des frais de financement. Un aperçu des coûts correspondants se trouve en annexe de ce manuel. L'inscription s'effectue principalement sous la forme d'une assignation par le service spécialisé concerné, disposant de la compétence nécessaire en matière d'approbation des coûts. **Dans le cas d'une garantie de prise en charge des coûts, nous invitons les parties intéressées à nous contacter directement.** En plus de l'allemand, du français et de l'italien, nous parlons arabe, tigrinya, amharique, turc, kurde et kiswahili.

Déroulement : cycle 1 (à partir de mai) et cycle 2 (à partir de juillet) 2021*/**

Le programme *Refugees go Solar+* prend les mesures de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) très au sérieux. Là où les exigences cantonales le permettent et où les règles et mesures d'hygiène telles que la distanciation sociale peut être observées, la perspective d'un coup d'envoi du programme à **partir de mai 2021** demeure.

¹ C'est-à-dire les compétences personnelles et sociales ainsi que les compétences méthodiques des participants.



*plan original. Le calendrier peut varier en raison de la pandémie COVID-19.

**Pour l'année 2021, nous disposons uniquement de 24 places subventionnées pour le cours d'introduction. Les places sont donc en priorité réservées aux participants dont les entreprises solaires d'affectation considèrent une participation au cours d'introduction comme étant obligatoire.

Le programme de qualification sectorielle *Refugees go Solar+*

Avec *Refugees go Solar+*, Solafrica et Root & Branch, en collaboration avec leurs organisations partenaires de l'industrie solaire et des services sociaux, veulent **promouvoir l'intégration des réfugiés sur le marché du travail en Suisse**. Solafrica organise deux fois par an une semaine d'introduction à la technologie solaire pour un total de 24 participants. Par la suite, les participants **effectuent un stage de qualification d'une durée de deux mois dans une entreprise solaire suisse**. Au-delà du stage, les participants et leurs entreprises d'affectation sont accompagnés par Root & Branch et sont soutenus dans tous les aspects ayant trait à l'intégration professionnelle. La préoccupation centrale de *Refugees go Solar+* étant l'élaboration d'une perspective professionnelle ou d'embauche réaliste pour les participants au sein du réseau des entreprises d'affectation, leurs fournisseurs ou leurs sociétés mères.

En 2019, Solafrica et Root & Branch, en collaboration avec Swissolar et les firmes solaires Helion et ISP, ont mené avec succès un projet pilote, qui en 2020 déjà, grâce entre autres au soutien de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), a pu être étendu dans neuf cantons de Suisse alémanique et de Suisse romande. **Avec *Refugees go Solar+*, le programme entend, dès 2021, s'investir encore davantage dans l'élaboration de places de formation sous forme d'un préapprentissage d'intégration (PAI+) au sein du secteur solaire.**

Détail des conditions-cadres

Définition et objectif d'un placement sur le marché du travail ordinaire (dit « primaire ») pour les réfugiés et les personnes admises temporairement : Un stage sur le marché primaire est une relation d'emploi à durée déterminée de nature formative. L'accent est mis sur l'acquisition des qualifications nécessaires et l'amélioration de l'employabilité en vue d'une intégration durable sur le marché du travail.² Le nombre de places de stages au sein de l'entreprise est déterminé selon les perspectives d'embauches possibles (p.ex. en tant que collaborateur

² <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/rechtsgrundlagen/weisungen/auslaender/weisungen-aug-kap4-f.pdf> (SEM, état au 1e juin 2020).

au salaire horaire ou en tant qu'apprenti). Une telle perspective peut également être développée au sein du réseau de l'entreprise d'affectation. Dans chaque cas, c'est avant tout l'engagement personnel, l'intégration sociale ainsi que l'acquisition de compétences qui déterminent la viabilité d'une perspective professionnelle ou d'embauche.

○ **Contrat de stage**

- Prend la forme d'un contrat écrit et n'est normalement conclu qu'après un suivi réussi de la semaine de cours.
- La durée de la qualification dure deux mois.³ Le premier mois est considéré comme période probatoire.
- L'entreprise verse une indemnité de stage de CHF 400.- par mois pour un taux d'occupation à 100%.
- Les participants sont couverts aussi bien par l'assurance-accidents professionnels que non professionnels.
- Les cotisations obligatoires à l'AVS, l'AC, etc. sont déduites du salaire de stage.
- Pour les assurances non obligatoires (par exemple, l'assurance d'indemnités journalières), les directives de l'entreprise (règlement du personnel) s'appliquent.

○ **Transport**

- Les participants sont responsables du transport entre leur lieu de résidence et le siège de l'entreprise (selon le contrat de stage).
- L'entreprise se charge du transport entre le siège de l'entreprise et le lieu d'affectation.

○ **Vêtements de travail**

- Les vêtements de travail internes à l'entreprise constituent un engagement important pour l'intégration des réfugiés sur le lieu de travail. **Une apparence uniforme devrait donc être dans l'intérêt de l'entreprise.** En ce qui concerne les vêtements de protection, la responsabilité incombe à l'entreprise.
- Les services sociaux prennent en charge les coûts relatifs aux **chaussures et pantalons de travail**.

○ **Divers**

- Une **alimentation** équilibrée et suffisante est importante pour que les participants restent efficaces et puissent se concentrer tout au long de la journée. *Refugees go Solar+* recommande donc que **les coûts soient pris en charge par l'entreprise d'affectation**.
- Bien que les participants soient imposés à la source, les services sociaux recevront un **certificat de salaire** à la fin de l'année.
- Nous recommandons aux services sociaux **de financer les frais de transport des participants admis provisoirement (livret F) pendant toute la durée de leur participation au programme** et de les traiter à cet égard de la même manière que les participants ayant le statut de réfugié.

Prestation du programme et solutions de raccordement recherchées

○ **Les participants recevront les éléments suivants pendant le programme :**

- Un certificat de réussite du cours d'introduction par SOLAFRICA.
- Un certificat de réussite et une documentation détaillée pour le cours de base sur la sécurité au travail fourni par un prestataire externe et reconnu.
- Un certificat de travail de l'entreprise d'affectation.
- Une lettre de sortie de Root & Branch. Les services mandants sont informés de l'avancement du processus de qualification par le biais de rapports réguliers.

○ **Perspective professionnelle**

- La durée de la qualification en entreprise dans le cadre du programme *Refugees go Solar+* est de deux mois. Toutefois, en vue de l'élaboration d'une perspective professionnelle, l'entreprise a la possibilité d'engager et de faire travailler les participants pour un stage subséquent de quatre mois. Un stage de plus de six mois est, dans beaucoup de cantons, est soumis à une autorisation spéciale. Nous

³ La durée et le salaire du stage ont été définis par le programme *Refugees go Solar+*.

recommandons donc un stage de plus de six mois uniquement dans le cadre d'une préparation pour un préapprentissage d'intégration ou un apprentissage au sein de l'entreprise. Pour les participants particulièrement brillants, nous recommandons, en tant que perspective d'embauche subséquente à la qualification en entreprise, un engagement au salaire horaire pour une durée déterminée de six mois. Pour l'obtention d'un contrat fixe, un niveau de langue B1 tout comme le permis de conduire catégorie B sont demandés. D'autres exigences pour l'obtention d'un contrat fixe peuvent être posées par les entreprises solaires selon le secteur d'affectation (réalisation, fabrication, distribution).

- **Plus particulièrement** : Pour être définitivement accepté pour un préapprentissage ou un apprentissage (AFP, CFC), les participants doivent également répondre aux exigences de l'école professionnelle. Les participants doivent donc souvent passer un examen d'entrée. L'école professionnelle a le droit de rejeter des participants malgré un contrat d'apprentissage existant en raison d'une formation scolaire insuffisante. C'est pour cette raison que *Refugees go Solar+* exige une volonté des participants à suivre une formation continue en cours d'emploi.
- **Informations complémentaires**
 - Homepage: solafrica.ch/projekte/refugees-go-solar-schweiz/
 - SRF Rendez-Vous: [Asylbewerber als Arbeitskräfte in der Solarbranche?](#)
 - EnergieSchweiz: [Flüchtlingen engagieren sich für Solarenergie](#)
 - Stiftung Mercator Schweiz: [Fünf Initiativen zur Förderung ausgewählt](#)
 - Solothurner Zeitung: [Ein Praktikum als Einstieg ins Berufsleben für Flüchtlinge](#)


Personnes de contact pour les questions sociales

Root & Branch

Deutschschweiz	Romandie
	
Markus Schneider	Léon Bickel

Mobile : +41 79 280 23 98 / +41 77 909 13 41
Tel : +41 31 302 23 98
markus.schneider@rootandbranch.ch
leon.bickel@rootandbranch.ch
www.rootandbranch.ch

Gestion du programme Solafrica



Solafrica
Marieline Bader
Programmverantwortliche
Bollwerk 35
3011 Bern
Tel: +41 31 312 83 31
Mobile: +41 79 270 75 78
marieline.bader@solafrica.ch
www.solafrica.ch